

DECISION
SUR LE RAPPORT RELATIF A L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN
ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DU SOMMET SPÉCIAL DE MAI 2006 À ABUJA
SUR LE VIH ET LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Doc. Assembly/AU/4 (XI)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport liminaire de la mise en œuvre des engagements du Sommet spécial de mai 2006 à Abuja sur le VIH et le sida, la tuberculose et le paludisme ;
2. **SE FELICITE** de l'initiative sur le paludisme lancée par le Secrétaire général de l'ONU ainsi que de la nomination d'un Envoyé spécial de l'ONU pour le paludisme et **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine œuvrer en étroite collaboration avec l'Envoyé spécial en vue de la mise en œuvre de la campagne contre l'éradication du paludisme lancée par l'Union africaine;
3. **PREOCCUPE** que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme demeurent des défis majeurs au développement et **REQUIERT** par conséquent une volonté et un engagement politique en vue de réduire leur impact ;
4. **DEPLORE** les coûts élevés des médicaments et **NOTE AVEC PREOCCUPATION** le défi croissant que constitue la résistance aux médicaments et aux insecticides ;
5. **RECONNAÎT** la vulnérabilité des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables au VIH/sida, à la tuberculose et au paludisme ;
6. **EXHORTE** les États membres à mettre en application l'engagement visant à consacrer au moins 15% du budget national à la santé, afin de résoudre les problèmes liés à la santé et au développement en particulier le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ;
7. **EXHORTE ÉGALEMENT** les États membres à renforcer les systèmes de santé dans le cadre de la Stratégie africaine pour la santé (2007-2015) comme meilleure approche de promotion de l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme d'ici 2010 ;
8. **INVITE INSTAMMENT** les États membres à renforcer leur capacité de surveillance épidémiologique pour assurer un suivi et une évaluation efficaces et d'élaborer des rapports intérimaires à soumettre aux organes de l'UA et autres parties ;
9. **INVITE** les partenaires régionaux et internationaux à soutenir les efforts visant à appuyer les États membres dans la mise en œuvre des différents engagements de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme (STP) ;

10. **DEMANDE** à la Commission de promouvoir la coopération régionale en coordonnant et harmonisant des activités de suivi dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ;
11. **DEMANDE ÉGALEMENT** à la Commission de l'UA en collaboration avec les partenaires au développement de suivre la mise en œuvre de la présente décision et de soumettre un rapport d'évaluation en 2010 tel que demandé par le Sommet spécial sur le STP.

2008

Decision on the progress report on the implementation of the commitments of the May 2006 Abuja special summit on HIV/AIDS, tuberculosis and malaria (ATM) Doc.Assembly/AU/4 (XI)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1046>

Downloaded from African Union Common Repository